



## Délibération n°2020-11

*Relative au compte administratif 2019 du budget annexe de Lesquin*

Le Comité Syndical du SMALIM, dûment convoqué le 1<sup>er</sup> juin 2020, s'est réuni le 11 juin 2020 sous la présidence de Monsieur COULON, son Président, en formation ne comprenant que les délégués des adhérents ayant choisi la compétence territoriale « aéroport de Lesquin »,

### Sont présent(e)s :

Madame Irène PEUCELLE avec le pouvoir de Monsieur Nicolas LEBAS, Madame Claire MARAIS-BEUIL.

Monsieur Régis CAUCHE, Monsieur Bernard DEBREU.

### Sont absent(e)s / excusé(e)s :

Monsieur Xavier BERTRAND, Monsieur Philippe EYMERY, Monsieur Jacques DANZIN, Madame Christelle DELEBARRE, Monsieur Luc FOUTRY, Monsieur Nicolas LEBAS.

Monsieur Alain BERNARD, Monsieur Éric DURAND, Monsieur Gilles PARGNEAUX, Monsieur Philippe HOLVOOTE.

Secrétaire de séance : Madame Irène PEUCELLE.

Le quorum constaté, sous la présidence de Monsieur Régis CAUCHE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Budget Primitif et les décisions modificatives de l'exercice 2019,

Monsieur Christophe COULON, Président du SMALIM, ne prend pas part au vote,

## DECIDE

d'émettre un avis favorable concernant le compte administratif pour l'année 2019 du budget annexe de Lille-Lesquin.

Votes Pour : Unanimité

Ne participent pas au vote : 0

Abstentions : 0

Votes Contre : 0

**Christophe COULON**  
**Président du SMALIM**

Signé par : CHRISTOPHE COULON  
Date : 16/06/2020  
Qualité : PRESIDENT

